

RECONNEXION VEGETALE

SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

Stage de 2 jours en refuge - Programme
04 et 05 juillet 2026

JOURNEE 1 - 10h/17h30

- Le pouvoir énergétique des plantes - confection de votre tisane
- Les huiles essentielles harmonisant vos chakras
- Auto-massage et exercices respiratoires
- Méditation aromatique à base d'HE de mélèze
- Concert méditatif de Hanpan

JOURNEE 2 - 9h/15h30

- Balade sensorielle dans le mélèzin
- Méditation aromatique à base d'HE de genévrier
- Présentation nutritionnelle des plantes du repas de midi préparé par le "champs du Vagabond"
- Les plantes au service de votre intelligence émotionnelle - Bilan individualisé "Les fleurs de Bach"

TARIFS

- 55€ ou 65€ à régler sur place au refuge en espèces ou chèque
- 170€ (frais de stage + repas du dimanche midi) à régler auprès d'Anne en espèces ou chèque
- Le stage sera validé une fois le nombre d'inscrits atteint
- Si vous souhaitez prolonger votre séjour avant ou après le stage, contacter directement le refuge



LE REFUGE DE L'ORIOL DE SAINTE MARGUERITE

Havre de paix et de ressourcement, vous tomberez très vite sous le charme de ce refuge au cœur du mélèzin
<https://www.refugedeloriol.com>

LE CHAMPS DU VAGABOND

Traiteur et cuisine à base de plantes sauvage sur Briançon
<https://www.facebook.com/Lechampduvagabond>

www.anne-merry.com - 0672380118
Praticienne en herboristerie et aromachologie

FICHE D'INSCRIPTION

St Martin de Queyrières - 04 et 05 juillet 2026

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

EMAIL :

NOMBRE DE PERSONNES :

AVEZ VOUS DES ALLERGIES ALIMENTAIRES :

TARIFS

170€ le stage

**+ 55€ la demi-pension en dortoir ou 65€ la demi-pension en chambre double
(à régler sur place à l'hébergeur)**

40€ à régler avec votre fiche d'inscription et qui valide votre réservation (à l'ordre d'Anne MERRY à renvoyer au 41 av du Professeur Forgues/05100 BRIANCON)

Possibilité d'effectuer un virement en me contactant par mail :

my.anne@wanadoo.fr. Le reste sera à régler sur place

Je souhaite recevoir la lettre d'actualité des ateliers et stages (4 envois/an)

ANNULATION

En cas de désistement ou d'annulation de votre part moins de 30 jours avant le début du séjour, vos arrhes ne seront pas remboursées, ceci pour des raisons de logistique avec les hébergeurs.

En cas de désistement ou d'annulation de votre part plus de 30 jours avant le début du séjour, vos arrhes seront reportés pour un autre séjour pour vous ou un tiers pour un délai d'un an maximum.

En cas de départ anticipé pendant le séjour, quelle qu'en soit la cause, la totalité du séjour est dû.

Lieu, date et signature